



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Omessa

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-André

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-André

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/11/2019

Étendue de la protection : église en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.